



## Garde de mes enfants : droit d'hébergement, mes droits

Par **sand59**, le **26/05/2015** à **20:45**

**[fluo]Bonjour,[/fluo]**

Mon ex femme peut-elle questionner mes enfants sur ce que je fais avec eux lors de mes droits de garde, essayer de savoir tout ce qui se passe avec ma nouvelle compagne, appeler et envoyer des sms à mon plus vieux durant toute la durée de mon temps de garde ?

**[fluo]Merci.[/fluo]**

**[s]Bonjour[/s] et [s]merci[/s] sont obligatoire sur ce site.**

Par **cocotte1003**, le **27/05/2015** à **07:23**

Bonjour, oui elle peut discuter avec ses enfants et s'intéresser à ce qu'ils font. Vous faites ce que vous voulez avec vos enfants pendant votre temps de garde et de ce fait vous pouvez interdire à votre enfant le portable, cordialement

Par **sand59**, le **27/05/2015** à **09:27**

bonjour merci de votre reponse mais sur le contredit de jugement il est dit quand aucun l'un des parents ne doit questionner l'enfant sur la vie privée de l'autre mon ex femme se permet même de questionner les enfants de ma nouvelle compagne pour savoir ce qu'il se passe

chez moi et de se meler de la vie de ses enfants je ne sais pas quoi faire pour arreter cela